



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Numéro 007, Juin 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

Academic Resource Index: <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Facteur d'impact ou Impact Factor (IF)

Année 2024 : **5.214**

Année 2023 : **3,023**

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Investigating secondary schools efl learners' difficulties in speaking acquisition: a case study of Tchaourou, Benin**
HOUNNOU Azoua Mathias, ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien & NABINE Gnandi..... 1-12
2. **Exploring metadiscourse devices in George Weah's inaugural speech**
Albert Omolegbé KOUKPOSSI 13-25
3. **Exploring Patriotism Teaching Mechanism in the Schools of Mali**
Adama Coulibaly..... 26-43
4. **Translation in efl classes as a teaching method: malian teachers' perceptions**
Diakalia COULIBALY & Moussa SOUGOULE..... 44-54

Études hispaniques

5. **Psicoeducación de los estudiantes con tdah en la universidad**
Ahmadou MAÏGA & Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS 55-65

Lettres Modernes

6. **Les figures de l'animus chez violette leduc**
Siaka SORI..... 66-81
7. **Structure et fonctions des olõ ou dictons proverbiaux dans les chansons de denagan janvier honfo**
Sylvestre DJOUAMON 82-96
8. **De la découverte de la guerre à la naissance d'une sensibilité dans *Le Premier homme* d'Albert Camus**
Sylvain Koffi KOUASSI 97-107

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

9. **Les séquences chronoculturelles de la Préhistoire au Burkina Faso**
Serge Stéphane SANOU..... 108-126
10. **Migrations des Tchaman dans le district d'Abidjan : contact et dialogue des cultures**
Koutouan Marilyne DJAKO & Foniya Élise THIOMBIANO/ILBOUDO 127-137

Histoire

- 11. Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022**
Amon Jean-Paul ASSI..... 138-155
- 12. La Bataille de Logo Sabouçiré de 1878 : Ma part de vérité**
Balla DIANKA..... 156-170
- 13. Inquisition à la fin du moyen âge : facteur de stabilisation d'une société chrétienne en crise**
BORIS Konan Kouassi Parfait & COULIBALY Pédiomatéhi Ali..... 171-185
- 14. L'Église de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon : une histoire marquée par une œuvre scolaire 1933-1982**
Michel ASSOUMOU NSI..... 186-204
- 15. La situation politique du Kombere de Lalle à la veille de la conquête coloniale**
Nongma Nestor ZONGO..... 205-219
- 16. Nagbanpoa : un patrimoine historique et culturel au service du développement socio-économique des villages de Nagbangou et Kaldjaoni**
Hamguiri LANKOANDÉ..... 220-236
- 17. École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)**
Abaï BAFEI..... 237-252
- 18. La politique de reboisement dans le cercle d'Atakpamé sous administrations coloniales (1901-1960)**
Nanbidou DANDONOUGBO..... 253-269
- 19. Le système d'alliance des Dan à l'épreuve des religions révélées en Côte d'Ivoire**
Achille César VAH & Kiyali KONE..... 270-282

Géographie

- 20. Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon**
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU épouse NZÉ & Pacôme TSAMOYE..... 283-299
- 21. Occupation du sol et dynamique urbaine de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)**
Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN, Blé Konan Aristide YAO & Dominique Ahebe KONAN..... 300-313
- 22. Femmes, actrices de la commercialisation du riz local dans la plaine de Satégui-Déressia au Sud-ouest du Tchad**
ASSOUE Obed & MANIGA EGUETEGUE Talkibing 314-326

- 23. Le système participatif de garantie :
une aubaine pour les producteurs biologiques locaux dans le Grand Ouaga**
Odette OUEDRAOGO..... 327-342
- 24. Les implications socio-économiques du commerce du poisson malien
dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)**
Yaya DOSSO, N’Guessan Séraphin BOHOUSSOU & Koffi Denis SIÉ..... 343-359
- 25. Les inondations dans l’île Mbamou au Congo Brazzaville :
facteurs et résilience des populations locales**
Rolchy Gonalth LONDESSOKO DOKONDA & Damase NGOUMA..... 360-380
- 26. Infrastructures de transport et accès aux centres de santé
dans le département de Taï en Côte d’Ivoire**
Palingwindé Vincent de Paul YAMEOGO & Kouamé Sylvestre KOUASSI..... 381-396
- 27. Implication des institutions locales dans la gouvernance
du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso**
Boureima SAWADOGO, Ibrahim OUÉDRAOGO, & Joachim BONKOUNGOU... 397-412
- Philosophie**
- 28. Les trois figures du « souci » chez Martin Heidegger**
Pascal Dieudonné ROY-EMA & Serge Fiéni Kouamé KOUAKOU..... 413-428
- 29. Le rationalisme critique poppérien,
une contribution à l’éthique de la discussion**
Crépin Zanan Kouassi DIBI..... 429-443
- 30. De l’état de nature hobbesien à la société réelle : une ventilation de la peur**
Justin MOGUE..... 444-454
- 31. Expériences d’utilisation des médias sociaux
chez les primo-féministes étudiantes**
Amani Angèle KONAN..... 455-472
- 32. L’antipsychologisme d’Edmund Husserl,
une critique de la doctrine psychologue**
Moctarou BALDE & Boubé NAMAÏWA..... 473-482
- 33. Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique : pourquoi articuler
l’action techno-juridique et la responsabilité collective ?**
Koffi AGNIDE & Yaou Gagnon ALI..... 483-498
- 34. Les coups d’État militaires en Afrique :
un nihilisme constitutionnel d’un pouvoir constituant**
Narcisse Rostand MIAFO YANOU..... 499-517

Anthropologie et sociologie

- 35. Analyse de l'évaluation et du pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon**
Georges Moussavou..... 518-537
- 36. Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) au Burkina Faso**
Christophe Yorsaon HIEN, Tionyélé FAYAMA,
Taminou COULIBAL & Salifou KABORE..... 538-554
- 37. Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)**
LOMPO Miyemba 555-571

Science de l'éducation

- 38. Evaluation des pratiques enseignantes dans les matières fondamentales à l'école primaire du département de l'Alibori au Bénin**
AKA Rémi Oscar, TAMBOURA Amadou,
HOUEHA Saturnin & OLONI Felix..... 572-589
- 39. La pédagogie inversée : modèle innovant d'enseignement des arts plastiques au secondaire général en Côte d'Ivoire**
Armel Kouamé KOUADIO, Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURE & Rodolphe Kouakou MENZAN..... 590-605
- 40. Perceptions et attitudes des élèves-professeurs sur la collaboration pédagogique**
Baba Dièye DIAGNE..... 606-624

Sciences économiques et de gestion

- 41. Analyse des effets socioéconomiques du programme d'alphabétisation des apprenants de la Médina (2017-2019)**
Salif BALDE, Adja Marième KANE, Mamadou FOFANA & Pape Amadou KANE 625-639



Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)

LOMPO Miyemba

Département de sociologie,

Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Burkina Faso,

Email : miyemba@gmail.com

Résumé

Le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent provoquée par des attaques des groupes terroristes et des conflits intercommunautaires. Le présent article vise à analyser l'impact de cette crise sur l'accès aux services publics et moyens d'existence et le rapport au genre au sein des ménages des populations déplacées internes (PDI). La méthodologie adoptée repose sur une démarche mixte qui combine la méthode qualitative et la méthode quantitative. Il ressort que l'accès et le contrôles des moyens d'existence au sein du ménage sont socialement codifiés selon le genre en défaveur de la femme avant la crise sécuritaire et lors du déplacement des populations. Face à la situation humanitaire, des ménages PDI ont adopté des stratégies de survie notamment de stress et de crise qui consistent à réduire la quantité ou emprunter de la nourriture et réduire les dépenses de santé et/ou d'éducation ou vendre plus d'animaux. La situation de l'assainissement est critique en ce qu'il se pose des problèmes de sécurité et de préservation de l'intimité de la femme. En termes d'accès aux soins, plus de 80% des enquêtés affirment être dans l'incapacité à supporter les frais liés aux soins de santé.

Mots-clés : Genre, accès aux services base et moyens de subsistance, crise sécuritaire, Burkina Faso.

Gender, access to livelihoods and public services for IDP households in the centre-east region (Burkina Faso)

Abstract

Burkina Faso is experiencing an unprecedented security and humanitarian crisis caused by attacks by terrorist groups and inter-community conflicts. The aim of this article is to analyse the impact of this crisis on access to public services, livelihoods and gender relations within the households of internally displaced persons (IDPs). The methodology adopted is based on a mixed approach combining qualitative and quantitative methods. It emerged that access to and control over livelihoods within households were socially coded according to gender, to the disadvantage of women before the security crisis and during the displacement of populations. Faced with the humanitarian situation, IDP households have adopted survival strategies, particularly in times of stress and crisis, which consist of reducing the quantity or borrowing food, cutting back on spending on health and/or education, or selling more animals. The sanitation situation is critical in that it poses problems in terms of safety and preserving women's privacy. In terms of access to healthcare, more than 80% of those surveyed said they were unable to pay for healthcare.

Key words: Gender, access to basic services and means of subsistence, security crisis, Burkina Faso.



Introduction

Le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire sans précédent provoquée par des attaques de groupes terroristes et des conflits intercommunautaires, qui ont progressivement affecté l'ensemble du pays. L'accroissement de la population des personnes déplacées internes fait peser de fortes tensions sur les services publics de base des localités hôtes ainsi que sur les ressources environnementales déjà fragilisées (T. A. Ouedraogo, S.S.S.L. Somé, 2021 : 566). Les populations affectées par les crises et en situation de déplacement forcé sont exposées à des risques multiformes se rapportant entre autres à la perte de leur terre, de leur logement, de l'emploi, la marginalisation, l'insécurité alimentaire et la perte de l'accès aux ressources collectives (M. SIGUE, Y. F. Bacye, D. B. Somé, 2021 : 6). Les conséquences des attaques perpétrées par les groupes armés sont nombreuses. La crise a, en effet, remis en cause les droits fondamentaux des individus (droit à l'alimentation, eau hygiène et assainissement, droit à l'éducation, etc.). La fermeture des formations sanitaires, des écoles et des marchés, les déplacements de populations et le faible accès aux services WASH sont entre autres impacts visibles de la crise sécuritaire et humanitaire que vit le pays (T. A. Ouedraogo, S.S.S.L. Somé, 2021 : 569). Cette situation a ainsi aggravé les vulnérabilités existantes des populations des régions en proie à l'insécurité.

La situation sécuritaire a aussi freiné la mise en œuvre des activités de lutte contre la malnutrition dans plusieurs localités du pays en raison de la fermeture de certains centres de santé ou de leur fonctionnement à minima. L'accès à l'eau potable aux conditions d'hygiène et d'assainissement restent précaires. En effet, le taux d'accès à l'eau potable est de 76,4% au niveau national dont 69,5 % en milieu rural et 93,3% en milieu urbain. Par ailleurs, le taux d'accès à l'assainissement est de 25,3% au niveau national avec 19,9% pour le milieu rural et 38,6% le milieu urbain. En plus, 55% de la population pratique la défécation à l'aire libre. Toutes ces conditions précaires en plus du faible accès aux soins de santé et à l'insécurité concourent à la dégradation de la situation nutritionnelle de la population. La prévalence de l'insuffisance pondérale au niveau de la région du centre-est était de 12,2% en 2021 (INSD, 2021 : 112 ; Ministère de la santé et de l'hygiène publique, 2021 : 14).

C'est dans une perspective qu'affirme la Coalition citoyenne pour le Sahel (2021 : 23) qui indique que la crise humanitaire a affecté une région qui souffrait déjà de profondes inégalités de genre, d'insécurité alimentaire et de déficit de services de base. En effet, la dégradation de la situation sécuritaire expose davantage aux femmes et enfants à des multiples risques et dangers tels que les violences basées sur le genre qui se sont exacerbées (A. Tine et al, 2020 :

23). Il est observé une augmentation des violences basées sur le genre en raison de l'insécurité qui a aussi entraîné des restrictions importantes de mouvements. Dans de tel contexte, les relations entre conjoints sont d'importants révélateurs des rapports de genre dans la société (B. G. Thiombiano, 2014 : 251). L'objectif de cet article est d'analyser l'impact de la crise sécuritaire et humanitaire sur l'accès aux services publics et moyens d'existence et le rapport au genre au sein des ménages.

1. Méthodologie d'investigation

La région du centre-est a été le site d'investigation de cette recherche. Elle est l'une des treize régions du pays et comprend 3 provinces. Elle est l'une des régions en proie à l'insécurité liée aux attaques terroristes et aux conflits communautaires. On y dénombre plusieurs personnes déplacées internes (PDI) constituées en majorité de femmes et des enfants. A travers le choix de ce site comme espace de constatation, nous cherchons à découvrir les réalités quotidiennes des femmes déplacées. Dans le cadre de cette recherche, la méthode mixte a été employée. Une approche qualitative combinée d'une perspective quantitative a été adoptée pour comprendre les représentations et les opinions des enquêtés de leur mode de vie imposé. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à l'impact de la crise sur l'accès et contrôle des ressources, les capacités et les stratégies d'adaptation, l'accès aux soins de santé, aux services d'assainissement, la situation nutritionnelle et les pratiques d'hygiène des communautés affectées.

La population d'enquête est constituée des femmes et des hommes déplacés, des chefs de ménage hôtes et des personnes ressources. En termes de techniques de collecte des données, quatre sources de données ont été utilisées dont la revue documentaire, l'enquête par questionnaire, les entretiens individuels et de focus group et les observations directes. En matière de l'échantillonnage, en ce qui concerne le volet quantitatif, la technique déployée est la méthode des quotas basé sur le sexe et l'âge. Les proportions des personnes enquêtées sont fondées sur les résultats du recensement général de la population et l'habitat (RGPH) de 2019. En effet, il ressort du RGPH que la population du Burkina Faso est composée de 51,7% de femmes et 48,3% d'hommes et de 32,6% de jeunes. Sur cette base, l'échantillon a été structuré selon ce quota d'hommes, de femmes et des jeunes. Au total, 375 personnes ont été effectivement enquêtées dont 52,53% de femmes et 47,47% d'hommes dont 38,25% de jeunes de la tranche d'âge 15-34 ans.

Quant à l'approche qualitative, l'échantillon qui a été constitué sur la base de la technique du choix raisonné est composé de 06 focus group de femmes, d'hommes, jeunes filles et garçons et 22 personnes ressources dont 05 chefs de services techniques étatique et communaux, 04



chefs coutumiers et religieux, 06 acteurs humanitaires (ONG internationales et locales) et 07 femmes déplacées chefs de ménage et autres catégories sociales vulnérables.

Des guides d'entretiens, des grilles d'observation et des questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données empiriques. Ainsi, une collecte mobile a permis de recueillir des données primaires statistiques à travers un questionnaire digitalisé et déployée sur le logiciel KoboCollect. Quant aux données qualitatives, elles ont été recueillies grâce aux guides d'entretiens et grilles d'observation élaborée à cet effet. L'administration des outils de collecte ont été couplée aux observations de terrain en vue capter les faits et pratiques. Au terme du terrain, nous avons également procédé à la retranscription des entretiens et à leur dépouillement en les regroupant sous différents thèmes et sous-thèmes selon les objectifs visés en tenant compte des convergences et des divergences en vue de la présentation et analyse des résultats. Les données statistiques ont été analysées et traités en vue de la présentation des résultats.

2. Résultats

2.1. Accès et contrôle des ressources et moyens d'existence avant le déplacement

À l'image du pays, dans la région du Centre-est, l'accès et le contrôles des moyens d'existence au sein du ménage sont socialement codifiés selon le genre. Dans le processus le prise de décisions au sein du ménage avant la crise sécuritaire et le déplacement des populations, les femmes en union n'étaient pas logées dans le même enseigne en matière de participation à la prise de décisions quant à la possibilité d'initier des activités génératrices de revenu (AGR) et de vente ou d'achat d'actifs. Dans ces communautés, certaines femmes n'avaient aucune possibilité de prendre d'initiative en la matière (15%) ; elles se voyaient imposer. Toutefois, dans la majorité des ménages, les femmes bénéficient d'une certaine implication en ce qu'elles avaient la latitude d'en parler à leur mari ou les consultées (60%) et mieux d'autres couples décident ensemble de la nature de l'AGR (25%) à mener au profit de la femme. Ceci peut se comprendre par le fait que dans cette partie du pays les populations ont une propension pour les activités de commerce.

En ce qui concerne l'achat ou la vente des actifs (animal et autres biens), 43% des femmes n'avaient aucune possibilité de décider de la gestion des biens du ménage ou de donner leur avis dans la mesure où se sont leurs conjoints qui prennent seuls la décision de vendre ou d'acheter des actifs du ménage. Dans d'autres ménages (57%), la vente ou l'achat des biens du ménage était précédée de dialogue et de consensus dans la mesure où les maris consultaient leurs épouses ou du moins les en informer. Les discours des hommes enregistrés pendant les

groupes de discussions sont assez instructifs au sujet de l'accès et contrôle des ressources familiales :

Dans le foyer, pour les biens que nous possédons, ce sont, nous, les hommes qui prenons ces genres de décisions. Mais souvent, on consulte les femmes pour certaines décisions. Comme, il l'a déjà dit, dans tous les cas, même quand on consulte les femmes, c'est juste comme une information.

Les discours des femmes enregistrés pendant les groupes de discussions mettent en évidence que la prise de décision est masculine au sein du ménage :

À ce niveau, ce sont nos maris qui nous prennent cette décision sur comment les ressources seront utilisées. Oui, à chaque fois, c'est le mari qui prend la décision ; mais de fois aussi ils nous consultent juste seulement et prennent leur décision.

2.2. Impact de la crise sur l'accès et le contrôle des ressources familiales

L'examen des données laisse percevoir que la prise de décisions relative à la gestion des ressources du ménage demeure masculine en dépit de la situation d'exile et des gains des femmes issus de leur prestation journalière dans les ménages hôtes. Au sein des ménages enquêtés, 83,38% des répondants déclarent que ce sont les maris qui décident de la manière dont sont gérées les ressources du foyer contre 7,63% qui affirment qu'il s'agit plutôt des épouses qui en décident. Près de 09% des répondants soutiennent prendre les décisions y afférentes en couple.

Dans la même perspective, 76,68% de femmes affirment que ce sont leurs maris qui prennent l'initiative sur la gestion des biens du ménage contre 91% d'hommes qui confirment leur prégnance sur la prise de décision dans des ressources. En revanche, 10,36% de femmes estiment que les décisions se prennent ensemble. Ces proportions traduisent clairement la subordination des femmes en union aux décisions des hommes en ce qui concerne leur autonomisation économique et financière.

A ce propos, les hommes avouent avoir le dernier mot en matière de gestion des ressources familiales : « Au sein du foyer, c'est toujours nous qui décidons même si par moment on n'a plus de poids au sein du foyer. Oui, comme l'autre l'a dit, c'est à nous de décider, même si, c'est bizarre nos femmes ne peuvent rien faire sans notre avis », Focus group hommes. Les femmes nuancent les affirmations des hommes en ces termes :

Maintenant, comme la situation est devenue ainsi, nous prenons maintenant la plupart des décisions ensemble pour éviter le gaspillage des ressources, puisque maintenant tout le monde contribue dans le foyer ; nous, les femmes, nous participons grâce à ce que nous gagnons avec les activités journalières », Focus group femmes.

À la question de savoir si l'un ou l'autre partenaire disposait de l'argent que lui seul pouvait décider de son utilisation, on note que plus de 42% des femmes déclarent n'en avoir pas à leur position contre 60% d'hommes qui affirment en disposer et l'utilisent à leur guise. Cette proportion élevée de femmes disposant d'argent dont elles peuvent en décider unilatéralement de l'usage s'explique en partie par le fait qu'il s'agit d'une région à propension commerciale mais aussi le fait que ce sont les femmes qui exercent des prestations au sein des familles hôtes. Sur 17% femmes qui exerçaient une AGR avant le déplacement, près 67% de femmes PDI s'investissent désormais dans les AGR telles que les travaux domestiques rémunérés, aides dans les petits restaurants et dans la vente des condiments.

2.3. Accès aux moyens d'existence et de revenus

Avant la crise, les ménages vivaient principalement de l'agriculture (71%), l'élevage (11,35%) et le petit commerce (10,81%). Les femmes affirment qu'elles vivaient essentiellement de l'agriculture (71,57%) et de petit commerce (17%). Après la crise sécuritaire, certains ménages (46%) vivent quasiment des AGR des femmes notamment de travail journalier (32,16%) et de petit commerce (13,78%).

C'est d'ailleurs le témoignage de cet agent de santé qui fait l'état de son constat sur la situation des femmes PDI : « elles sont obligés de sortir de leur cadre de vie et aller faire autre chose pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ici d'autres sont obligés d'aller faire des travaux comme la lessive, la vaisselle pour avoir un peu de revenu pour s'occuper de la famille ».

C'est à cet effet que 48,73 % de femmes PDI affirment que leurs familles vivent de leurs activités rémunérées telles le travail journalier (28,43%) et le petit commerce (20,30%). Leur volume d'heures de travail rémunéré est compris 5 heures à 10 heures par jour pour un revenu mensuel compris entre 500 à 50 000FCFA.

Seul 11% de ménages continuent de vivre de l'agriculture et de l'élevage. Les autres ménages (42,70%) déclarent avoir tout perdu et n'exercent aucune activité rémunérée. 38,95% de ménages affirment disposer d'autres sources de revenus supplémentaires telles que l'aide humanitaire (35%) et le soutiens de proches (40%) et de la mendicité (2%).

Au sujet du partage des revenus, 83,7% des femmes DPI déclarent partager leur revenu d'une manière ou d'une autre avec leur conjoint. En effet, 52,72% des femmes PDI déclarent partager tous leurs revenus avec leur mari contre 31% d'autres qui affirment partager une partie et en garder le reste pour leur propre usage. On note en revanche que la majorité des hommes PDI (55,69%) ne partage qu'une partie de leurs revenus avec la famille et en garde l'autre partie

pour leur usage personnel contre 35,33% des hommes PDI qui partagent l'intégralité de revenus.

2.4. Stratégies d'adaptation des ménages PDI face à la situation alimentaire

Face à la crise ayant affecté fortement impacter certaines communes, certaines personnes ont essayé (40%) de s'adapter en adoptant de stratégie de survie qui a consisté à réduire la quantité ou emprunter de la nourriture au cours de sept derniers jours ayant précédées l'enquête. 46,19% de femmes PDI ont eu recours à une stratégie de stress contre 33,15% d'hommes qui l'ont pratiqué. Leur stratégie a consisté principalement à emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide d'amis et de parents et à limiter la taille des portions au moment des repas ou à limiter leur consommation afin que les jeunes enfants puissent manger et à réduire le nombre de repas par jour.

62,84% de ménages PDI déclarent n'avoir personne de leur famille sur laquelle ils peuvent compter pour les soutenir financièrement en cas de besoin d'aide ou s'ils sont confrontés à un problème contre 37,16% de ménages qui peuvent recourir à un proche pour avoir un soutien financier. De même, 61,79% de ménages déclarent ne disposer de personne de la famille qui puisse leurs apporter une aide en nature en cas de problème ou besoin d'aide contre 38, 21% qui peuvent toujours compter sur des proches de leur famille.

Durant les 30 derniers jours, plus de 60% des ménages ont eu à adopter de stratégie de stress qui a consisté à emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture et à recourir plus au travail occasionnel que d'habitude. D'autres ménages ont eu quelques fois à adopter de stratégie de crise qui a consisté à réduire les dépenses de santé et/ou d'éducation ou vendre plus d'animaux que d'habitude sur une base durable (2,44%). 72% des ménages PDI ne disposent ni de terrain ni bijoux ni pierres précieuses au sein du ménage contre 28% affirment en posséder. 4,57% femmes PDI affirment disposer seule contre 18% d'hommes.

2.4. Analyse sectorielle en matière d'accès aux services publics

- Impact de la crise sur l'accès aux soins de santé des PDI

En raison de la crise sécuritaire et du déplacement des populations dans les chefs-lieux des communes, les problèmes d'accès physiques et temporel des services de santé ne se posent pas. Les populations enquêtées ont l'accès physique aux formations sanitaires selon les critères de l'INSD notamment le fait de ne pas être à plus 5km de la formation sanitaire ou d'y accéder à 30 mn par tout moyen de transport confondu. Plus de 80% des enquêtées déclarent avoir accès aux services de soins de santé du point de vue physique. L'accessibilité temporelle et

géographique des PDI aux formations sanitaires s'explique par leur déplacement aux chefs-lieux des communes.

En revanche, l'incapacité des femmes et filles ainsi que des hommes à supporter les frais des soins reste le problème qui se pose avec acuité car les populations ont quasiment tout perdu dans leur fuite. Plus de 80% des enquêtés affirment être dans l'incapacité à supporter les frais liés aux soins de santé.

Les femmes exposent les problèmes liés à la prise en charge des frais de soins de santé en ces termes : « Il faut nous faciliter l'accès aux soins car souvent tu es malade mais les moyens te manquent pour aller en consultation et pouvoir payer les produits. Aussi il faut construire des latrines pour nous sinon c'est compliqué ».

- Accès aux services de la santé sexuelle et reproductive

L'accès aux services de santé maternelle et infantile est la chose la mieux partagée à la suite du déplacement forcé. 97% des femmes PDI déclarent en effet avoir accès aux soins prénatals et postnatals à la faveur de la gratuité des soins pour les femmes enceintes et de enfants de moins de 5 ans. En ce qui concerne les services santé de la planification familiale, 92% des femmes PDI affirment y accéder en raison de la gratuité des méthodes contraceptives. L'infime partie des femmes qui n'y ont pas accès en justifie par le refus de leur conjoint. Près de 60% de ces femmes PDI ont évoqué le refus de leur mari à l'adoption des méthodes contraceptives pour expliquer leur inaccessibilité aux services de la planification familiale contre 36% qui le justifient par le manque de moyens financiers. Quant aux jeunes filles PDI, 98% déclarent avoir accès aux services de santé sexuelle et reproductive. L'autre partie des jeunes de filles justifient leur réserve en raison de la crainte des parents et de la peur d'être stigmatisées.

Les discours suivants des hommes PDI lors des focus group montrent qu'ils sont ouverts à la planification familiale notamment à l'adoption des méthodes contraceptives sous certaines conditions : « Pour les questions de planning familial et de contraception, il n'y pas de problème mais il faut dire qu'elles doivent nous consulter forcément sinon qu'est ce qui prouve qu'elle ne le fait pas pour quelqu'un d'autre. »

- Situation des PDI en matière d'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)

En rapport avec l'analyse genre dans cette région du pays, dans le volet nutrition, il a consisté à apprécier le niveau d'information des femmes et des hommes PDI sur les bonnes pratiques d'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) notamment l'utilisation de colostrum,

l'allaitement exclusif jusqu'à 06 et l'introduction de l'alimentation complémentaire à 6 mois. Moins de la moitié des enquêtés ont entendu les trois types de messages clé relatifs à la bonne pratiques d'ANJE. Seulement, 39,7% PDI ont entendu les trois messages clé durant leur vie contre 18,84% des enquêtés qui n'ont entendu aucun de ces messages. On note que les femmes PDI (55%) sont mieux informées sur les pratiques d'ANJE que les hommes (24,18%). En outre 13% des femmes déclarent n'avoir entendu aucun de ces messages contre 26% d'hommes. La majorité des enquêtés n'observent pas les pratiques d'ANJE car ils ne pratiquent pas les conseils qui sont prodigués. Mieux, 69% des répondants dont 67% de femmes et 71% d'hommes notent l'existence de pratiques et tabous socioculturels ou croyances culturelles en terme régime alimentaires des femmes enceinte et des femmes allaitantes. Dans la même optique, 56% des enquêtés soulignent aussi l'existence de pratiques et tabous ou croyances culturelles en matière de régime du nourrisson et jeunes enfants ; 54% de femmes PDI l'ont déclaré contre 58% d'hommes PDI.

A ce propos des femmes en parlent :

Personnellement quand j'ai eu mon premier enfant, les vieilles ont trait mon premier lait jeté, en disant que ce lait est très sale et peut apporter un malheur ou des maladies incurables pour l'enfant. Mais pour respecter l'allaitement exclusif, c'est un peu compliqué parce que si toi la maman, tu n'arrives pas à bien te nourrir, le lait uniquement ne peut pas suffire à l'enfant ; donc on est obligé de lui donner souvent la bouillie ou autres comme le breuvage.

On note aussi l'exigence de croyances qui se rapportent aux superstitions en lien avec l'hygiène et protection spirituelle. Les femmes ont en effet évoqué certaines consignes qu'une femme enceinte doit observer dont l'abstinence sexuelle et les restrictions liées des déplacements pour des raisons spirituelles. Il est souligné le fait ne plus entretenir des rapports sexuels avec son mari pour ne pas souiller le fœtus. Il est évoqué le cas d'une femme qui est enceinte et près qu'à terme, à qui il est interdit de s'exposer dans les places publiques afin d'éviter de causer du préjudice à l'enfant.

- **Accès aux services d'assainissement des PDI**

Dans le cadre de cette recherche, on note aussi que la situation de l'assainissement notamment en matière d'accès aux latrines est critique en ce que plus 82% des enquêtés affirment n'y avoir pas accès. Ils ne disposent pas des installations sanitaires améliorées. L'infime partie des PDI qui ont y accès estiment que les latrines ne garantissent pas de conditions de sécurité pour les femmes. Ainsi, 64% des femmes pensent que les conditions de sécurité ne sont pas réunies en ce sens que les lieux de défécation se trouvent dans un endroit peu sûr la nuit, de l'exposition liée à la pratique de la défécation à l'air libre et de la non-séparation des latrines entre les femmes



et les hommes. En outre, l'ensemble des enquêtés déclarent à l'unanimité qu'ils n'ont pas accès à un endroit sûr pour se laver. C'est ce qui confie cette femme lorsqu'elle affirme : « nous sommes logés chez nos bienfaiteurs, donc il n'y a pas de toilette souvent dans les ménages, nous sommes obligés de déféquer dehors comme nous n'avons pas d'autres choix et les douches aussi ne sont pas en parfait état, donc on fait juste avec ; comme nous ne sommes pas chez nous. »

Toute chose qui pose un problème de sécurité et de préservation de l'intimité de la femme. A ce propos un agent de l'action social déplore les conditions de d'assainissement des PDI en ce termes :

On peut prendre le côté intime, comme on a parlé de l'hygiène et qui parle d'hygiène parle aussi des toilettes, or on n'a pas assez de toilettes. Vous avez vu, où on a été tout à l'heure, il y a des problèmes de toilettes, ce sont des maisons construites comme ça où il n'y a pas de toilettes, il n'y a pas de WC, donc, c'est un handicap pour les femmes et les filles, nous, les hommes, on peut se libérer dans la nature comme on veut mais une femme son intimité a besoin d'être préserver. Les filles et les femmes souffrent beaucoup ; nous les hommes, on peut faire 3 jours sans se doucher et ça ne pose pas de problème ; pour les femmes et les filles ce sera compliquer. Il y a un problème d'intimité et de dignité.

Les femmes soutiennent que « à ce niveau notre intimité n'est pas respectée par ce que si tu rentres en brousse pour faire tes besoins quelqu'un peut te surprendre là-bas donc c'est un peu compliqué. »

- Pratiques d'hygiène des communautés affectées déplacées en raison de l'insécurité

Dans le cadre de cette étude afin d'apprécier le niveau de sensibilisation des PDI sur les questions liées à l'hygiène, il leur a été demandé à savoir s'ils ont déjà entendu l'un des messages relatifs au lavage des mains au savon aux moments critiques. Il s'agit notamment de cinq messages tels que i) Avant de préparer les repas, ii) Avant de manger ou de donner à manger aux enfants, iii) Après avoir fait ses besoins (déféquer), iv) Après avoir touché un enfant qui a déféqué et v) Laver fréquemment les mains des enfants.

A ce propos, moins de 30% des enquêtées ont déclaré avoir entendu les cinq messages sur l'hygiène portant sur le lavage des mains au savon aux moments critiques contre 8% qui n'ont entendu ni l'un ni l'autre de ces messages. Il n'existe pas de différence significative entre les femmes et les hommes. La quasi-totalité des enquêtés déclarent ne pas respecter les bonnes pratiques d'hygiènes ; seulement 50% affirment en observer pour l'un ou l'autre des messages portant sur le lavage des mains au savon aux moments critiques. Les femmes en focus group en témoignent :



Oui nous attendons à chaque fois parler de ses messages sur les bonnes pratiques d'hygiène à la radio et à des évènements de sensibilisation dans notre communauté ; Mais, vraiment sans vous mentir, nous n'arrivons pas à les respecter, nous savons bien que c'est une bonne chose mais malheureusement nous faisons la sourde oreille seulement car nous savons consciemment que c'est pour notre bien-être. Vraiment, c'est ce qu'elle vient de dire là, nous n'arrivons pas à l'appliquer correctement comme il se doit ; il y a le manque de moyens pour l'achat du savon aussi qui se pose car les gens cherchent à manger d'abord.

En réalité, les populations qui ne respectent que quelques-unes des bonnes pratiques d'hygiène demeurent exposées aux maladies hydriques qui conduisent très souvent à la malnutrition. Par ailleurs, la grande majorité des enquêtés (92%) affirment qu'il existe des perceptions ou croyances négatives liées à l'hygiène menstruelle ou menstrues des femmes et des filles dont 94% de femmes contre 92% des hommes. À ce sujet, les femmes partagent leurs connaissances sur les croyances liées à la gestion des menstrues :

À ce niveau quand une femme ou une fille voit ses menstrues, il est interdit à cette dernière selon la coutume de faire la cuisine pour son mari ou d'apporter de l'eau et donner à son mari main à main. Aussi, durant ses moments des menstrues, il est interdit à la femme de faire la prière au niveau de la religion musulmane si ce n'est pas à la fin des menstrues ; pour cela, il y a une façon de se laver avant de reprendre la prière. En plus, il est interdit à une femme qui voit ses menstrues de participer à certains rituels au village.

- **Accès à l'éducation/scolarisation en rapport au genre**

Dans le domaine de l'éducation, il n'existe pas de discrimination liée au genre en matière de scolarisation des enfants ni avant l'avènement de la crise ni après le déplacement des populations. La principale raison avancée par ceux dont les enfants ne sont pas scolarisés est le manque de moyen financier ; 77,63% des parents en ont évoqué pour justifier la non-scolarisation de certains enfants. Il est mis en évidence qu'en matière de scolarisation des enfants, il n'y a pas de discrimination liée au genre.

3. Discussion

En termes d'accès et de contrôle des ressources, il est mis en évidence des fortes proportions traduisant clairement la subordination des femmes en union aux décisions des hommes en ce qui concerne leur autonomisation économique et financière. L'accès et le contrôle des moyens d'existence au sein du ménage sont socialement codifiés selon le genre. Les modes d'accès aux moyens d'existence s'arriment sur les normes et valeurs qui régissent les modes de vie des ménages dans les sociétés à organisation centralisée, patriarcat, qui sont très en défaveur des femmes. La prise de décisions relative à la gestion des ressources du ménage demeure, de ce fait, masculine en dépit de la situation d'exile et du revenu des femmes issu des prestations journalières. Il est relevé que 83,38% des femmes affirment que ce sont les maris qui décident

de la manière dont sont gérées les ressources de la famille contre 7,63% qui déclarent qu'il s'agit plutôt des épouses qui en décident. F. Badini/Kinda (2018 : 2) rend bien compte de cette situation de la femme en affirmant qu'au Burkina Faso « la ligne de vie des femmes est particulièrement marquée par des rapports de genre discriminatoires et préjudiciables à leur plein épanouissement ».

C'est à ce titre que Y. Siri, Y. Tengueri (2024 : 382) soutiennent que « l'ancrage des systèmes patriarcaux et les préceptes de l'Islam légitiment la différence du statut lié au sexe. »

Dans le domaine des moyens de subsistance, il est mis en évidence qu'avant la crise, les ménages vivaient principalement de l'agriculture (71%), l'élevage (11,35%) et le petit commerce (10,81%). Le même constat a été observé par certains auteurs (M. Sigue, Y. F. Bacye, D. B. Some (202 :10) qui affirment que la plupart des activités dites économiques exercées par les PDI avant leur déplacement relèvent des traditionnelles activités héritées de la filiation du milieu que sont l'agriculture et l'élevage.

En situation du déplacement forcé, des ménages ont développé des stratégies de reconversion en s'investissant dans d'autres secteurs d'activités. En effet, certains ménages vivent désormais des AGR (48,73 %) des femmes notamment des revenus des travaux journaliers et de petits commerces (ventes des fruits et autres articles) contre 11% des ménages qui vivent encore de l'agriculture et l'élevage. Ce constat est confirmé par les résultats des travaux de M. Sigue, Y. F. Bacye, D. B. Some (202 :9) où il ressort que les mécanismes de résilience des femmes PDI se rapportent à leurs efforts d'exercice d'activités génératrices de revenu tous azimuts dans le nouvel espace de vie. Dans la même perspective, O. Diallo, B. C. V. Rouamba/Ouedraogo (2022 : 146) soutiennent que :

Face aux difficultés d'accès aux réseaux de soutiens institutionnels et l'épuisement des réseaux de solidarité mécanique et la dégradation continue de la situation sécuritaire, elles investissent ainsi la sphère de la production à travers essentiellement trois catégories d'activités : les prestations de service, le petit commerce et la réadaptation des activités agro-pastorales au contexte urbain.

La perte des principaux moyens de d'existence a contraint des ménages à adopter des stratégies de survie notamment des stratégies de stress, de crise et d'urgence. En effet, face à la situation alimentaire difficile, certaines ménages (40%) ont essayé de s'adapter en adoptant une stratégie de survie qui a consisté à réduire la quantité ou emprunter de la nourriture au cours de sept derniers jours ayant précédées l'enquête. 46,19% de femmes PDI ont eu recours à une stratégie de stress contre 33,15% d'hommes qui l'ont pratiqué. Les résultats similaires ont été relevé



dans le cadre de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) conduite par Institut national de la statistique et de la démographie. Il est indiqué que face aux différents types de chocs, les ménages développent plusieurs stratégies de résilience en vue d'anéantir ou d'atténuer les effets collatéraux des chocs ; ces stratégies de survie utilisées consistent à faire le recours à l'épargne et à l'aide des parents (38,7%), à la vente du bétail (18,0%) et 16,8% changent leur habitude de consommation (Institut national de la statistique et de la démographie, 2021 : 121 ; CILSS, 2022 : 31)

Suite au déplacement, on note par ailleurs que la situation de l'assainissement est critique en ce que plus 82% des femmes enquêtées affirment n'avoir pas accès aux latrines. Les résultats de cette recherche sont semblables à ceux de l'INSD (2021 : 112) et du ministère de la santé et de l'hygiène publique du Burkina Faso (2021 : 14) qui soutiennent qu'au niveau national 55% de la population pratique la défécation à l'aire libre et près de 46% ménages continuent de déféquer à l'air libre dans la région centre-Est, zone d'investigation.

Dans la même perspective, les femmes PDI soutiennent que les conditions de sécurité et d'intimité ne sont pas réunies en ce sens que les lieux de défécation se trouvent dans un endroit peu sûr du fait de l'exposition liée à la défécation à l'air libre et de la non-séparation des latrines entre les femmes et les hommes. C'est dans ces conditions que T. A. Ouedraogo, S.S.S.L. Somé (2021 : 571) soulignent que

la forte concentration des PDI dans les sites d'accueil et dans les familles d'accueil pose le problème de protection des droits humains ; l'intimité et la dignité des personnes se trouvent ainsi compromises du fait de l'insuffisance d'abris et de moyen de subsistance.

En rapport avec l'accès aux soins de santé, les femmes et filles ont un accès temporel et géographique aux formations sanitaires suite au déplacement dans les chefs-lieux des communes. Cependant, l'incapacité des PDI notamment les femmes et jeunes à supporter les frais des soins reste le problème qui se pose avec acuité car les populations ont quasiment tout perdu dans leur fuite. Plus de 80% des enquêtés affirment être dans l'incapacité à supporter les frais liés aux soins de santé. T. A. Ouedraogo, S.S.S.L. Somé (2021 : 569) notent, à cet effet que les principaux obstacles des ménages par rapport à l'accès au soin sont le coût des médicaments trop élevé (28%) et l'indisponibilité des médicaments (8%). D'autres auteurs comme J.F. Kobiane, I. Oouli, S. Guissou (2020 : 24) abondent dans le même sens en soutenant que la contrainte financière constitue l'un des principaux obstacles à l'accès aux soins de santé au sein des ménages pauvres et que les inégalités liées au genre sont observées en ce qu'un

homme malade sur deux fréquente une formation sanitaire publique tandis que moins d'une femme sur deux ne le fait.

Il est aussi évoqué qu'en matière santé sexuelle et reproductive, 92% des femmes affirment y accéder en raison de la gratuité des méthodes contraceptives et du fait de l'ouverture d'esprit leurs maris à l'adoption d'une des méthodes contraceptives. Toutefois, la région du centre-est l'une des cinq régions du pays ayant le plus de Besoins non satisfaits en planification familiale soit 16,1% (INSD, 2021 : 109).

Quant à la situation nutritionnelle, les données empiriques montrent que moins de la moitié des enquêtés a déjà entendu les trois types de messages clé relatifs à la bonne pratiques d'ANJE. Seulement, 39,7% PDI ont entendu les trois messages clé durant leur vie contre 18,84% des enquêtés qui n'ont entendu aucun de ces messages. Les femmes (55%) sont mieux sensibilisées sur les pratiques d'ANJE que les hommes (24,18%). Les résultats de cette recherche corroborent avec ceux de l'Enquête nutritionnelle nationale, conduite par le Ministère de la sante de l'hygiène publique et du bien-être en 2021. Il ressort, en effet, de cette enquête qu'au Centre-Est, les proportions des femmes enceintes et des mères d'enfants de 0-23 mois ayant entendu un message sur l'allaitement parmi les types de message clé sont largement en dessous de la moyenne nationale. Seulement 38.8% des femmes enceintes et 17.2% des mères d'enfants de 0-23 mois ont entendus respectivement les messages sur l'allaitement exclusif et la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans contre 82,1 % ayant entendu le message sur la mise au sein précoce qui est au-dessus de la moyenne nationale (68,9%). Deux des trois provinces (Boulgou et Koulpelgo) de la région, zone de notre de notre recherche, font partie des provinces qui ont enregistrés, au niveau national, les plus faibles proportions de femmes ayant entendu des messages sur l'allaitement exclusif (respectivement 31.4 % et 29.5%) et la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans (respectivement 15.6% et 23.8%) (Ministère de la sante de l'hygiène publique et du bien-être en 2021 : 108).

Conclusion

Au terme de l'analyse, on note que les inégalités genre se sont exacerbées en raison de la crise sécuritaire ayant conduit au déplacement des population. Il est mis en évidence que l'accès et le contrôles des moyens d'existence au sein du ménage sont socialement codifiés selon le genre en défaveur de la femme au sein du ménage avant la crise sécuritaire et en situation d'exile. L'étude aboutit aux conclusions selon lesquelles la prise de décisions en rapport à la gestion des ressources du ménage reste masculine en dépit de la situation de déplacement forcé et des revenus des femmes générés par dans le nouvel espace de vie.



Au titre des principaux de moyens d'existence et revenus, avant la crise, les ménages vivaient principalement de l'agriculture (71%), l'élevage (11,35%) et le petit commerce (10,81%). A la suite du déplacement, 48,73 % de femmes PDI affirment que leurs familles vivent de leurs activités rémunérées (travail journalier au sein des ménages hôtes et ventes des fruits) et 42,70% des ménages ont tout perdu et n'exercent aucune activité rémunérée. Seul 11% de ménages continuent de vivre de l'agriculture et de l'élevage.

Au sujet du partage des revenus, 52,72% des femmes PDI partagent tous leurs revenus avec leur mari contre 35,33% des hommes PDI qui partagent l'intégralité de revenus. La majorité des hommes (55,69%) ne partage qu'une partie de leurs revenus avec la famille et en garde l'autre partie pour leurs besoins personnels. Les ménages PDI ont adopté de stratégie de survie qui a consisté à réduire la quantité ou emprunter de la nourriture, et à réduire les dépenses de santé et/ou d'éducation ou vendre plus d'animaux que d'habitude sur une base durable.

Du point de vue sectorielle, il en résulte que la situation de l'assainissement est critique en ce que plus 82% des femmes enquêtées affirment n'avoir pas accès aux latrines. 64% des femmes posent les problèmes de sécurité et de préservation de l'intimité de la femme en ce sens que les lieux de défécation se trouvent dans un endroit peu sûr et de la non-séparation des latrines entre les femmes et les hommes. Les pratiques d'hygiène des communautés affectées déplacées en raison de l'insécurité sont peu reluisantes. Moins de 30% des enquêtées ont déclaré avoir entendu les cinq messages clés sur l'hygiène portant sur le lavage des mains au savon aux moments critiques contre 8% qui n'ont entendu ni l'un ni l'autre de ces messages. La quasi-totalité des enquêtés déclarent ne pas respecter les bonnes pratiques d'hygiènes.

Sur plan sanitaire, plus de 80% des enquêtés affirment être dans l'incapacité à supporter les frais liés aux soins de santé. Au demeurant, 92% des femmes PDI affirment accéder aux services de la planification familiale en raison de la gratuité des méthodes contraceptives.

Au titre des bonnes pratiques d'ANJE, on retient que seulement, 39,7% PDI ont entendu les trois messages clé durant leur vie et 18,84% des enquêtés qui n'ont entendu aucun de ces messages. Il ressort que les femmes PDI (55%) sont mieux informées sur les pratiques d'ANJE que les hommes (24,18%).



Références bibliographiques

BADINI/KINDA Fatoumata, 2018, *Sociologie de la femme et du genre au Burkina Faso*, Éditions universitaires européennes, 56 p.

CILSS, 2022, *Rapport Régional sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest*.

Coalition citoyenne pour le sahel, 2021, « Sahel : Ce qui doit changer. Pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations », Rapport d'avril 2021 de la coalition, <https://www.sahelpoplescoalition.org/rapport-sahel-ce-qui-doit-changer>, 39 p. consulté le 20/04/2022.

GNOUMOU THIOMBIANO Bilampo, 2014, « Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, V.43, n° 2, p.249-278.

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2021, *Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages de 2018 (EHCVM-2018), Rapport général*

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2021, Principaux résultats de l'études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages en 2021

Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso, 2021, *Enquête Démographique et de Santé*, rapports indicateurs

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2022, *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso*.

KOBIANE Jean-François, OUILI Idrissa, GUISSOU Sibi, 2020, *Etat des lieux des inégalités multidimensionnelles au Burkina Faso*, Papiers de recherche, 89 p.

Ministère de la sante de l'hygiène publique et du bien-être, 2021, *Enquête nutritionnelle nationale*,

OUEDRAOGO Tiga Alain, SOME Sien So Sabine Léa, 2021, « le gouvernement du Burkina Faso face aux défis humanitaires : quelle réponse pour les personnes déplacées internes et leurs hôtes vulnérables ? » *Akofena*, n°004, Vol.1, p.565-578.

SIGUE Moubassiré, BACYE Yisso Fidèle, SOME Désiré Boniface, 2021, « Crise sécuritaire et mécanismes de résilience : les quotidiennetés de survie des femmes déplacées internes à Ouagadougou », *Revue Internationale Dônni*, Vol.1, N°2, décembre, p.05-15.



SIRI Yamba, TENGUERI Yacouba, 2024, *Genre, accès et gouvernance des services publics d'eau potable en contexte d'urgence et de crise humanitaire dans la commune de Kongoussi (Burkina Faso)* in Sawadogo-Compaoré Éveline Sigué Moubassiré, Bacyé Yisso Fidèle, Rouamba-Ouédraogo Valérie « *Genre, société et développement en Afrique* », paris, Harmattan, 537 p.

TINE Alioune et al, 2020, Rapport, Sécurité et droits humains en Afrique de Cas du Mali, du Burkina Faso et du Niger l'Ouest et au Sahel : défis et perspectives, AFRIKAJOM Center